

PROGRAMME DE FORMATION RECYCLAGE PREPARATION AUX HABILITATIONS ELECTRIQUES B1(V), B2(V), BR, BC, H0(V), H1(V), H2(V), HC - essais

Public concerné :

Les personnes qui réalisent des travaux électriques ou des interventions de maintenance électrique.

Formation ouverte aux personnes ayant des connaissances électriques.

Pré requis :

-Savoir lire, écrire et parler la langue française.

-Avoir suivi une formation à la Préparation à l'Habilitation Electrique en BasseTension et Haute Tension.

Consignes particulières :

-Se munir de sa tenue de travail et de ses Equipements de Protection Individuelle (EPI) Electriques,

-Intra-Entreprise :

-Prévoir une salle pour la théorie et les exercices pratiques, ou mettre à disposition les installations clients pour les exercices.

-Prévoir une zone de stationnement pour la platine d'exercices HTA.

Moyens Pédagogiques, techniques et d'encadrement :

Salle de formation équipée d'un vidéoprojecteur et d'un paperboard. Platines d'exercices et matériel, supports de formation formateur et stagiaire.

Mise en situation pratique sur installation client ou platines d'exercices.

Formateur diplômé et expérimenté dans le domaine et qualifié selon les critères de la NF C 18-510.

Durée et nombre de stagiaires :

2 jours (14 heures) dont 20% de pratique

10 stagiaires maximum.

OBJECTIFS :

-Identifier une situation à risques

-Prendre les mesures de protection adaptées aux risques encourus conformément aux prescriptions de sécurité de la NF C 18-510

CONTENU :

Le courant électrique et le corps humain :

L'intérêt de la formation, aspect réglementaire, responsabilités.

Les différents types de contacts électriques.

Les moyens de protections collective et individuelle, l'utilisation, le contrôle.

Les effets du courant électrique sur le corps humain.

Ouvrages ou installations : domaines de tension, limites et reconnaissance des matériels.

Zones d'environnement et leurs limites.

Les mesures de prévention à prendre lors de l'exécution de tâches.

Le principe des habilitations électriques, aspect réglementaire :

La norme NF C 18-510, son champ d'application.

Evolution de la réglementation en électricité

Rôles des intervenants.

Le titre d'habilitation présentation et durée de validité.

Thèmes spécifiques aux travaux B1(V) / B2(V) / BC / B2V Essai

Caractérisation des travaux (hors tension ou au voisinage).

Chargé de consignation et chargé d'exploitation électrique : rôle, instructions et échanges d'informations.

Responsabilités et limites du champ d'activité pour chaque titre d'habilitation.

Mesures de prévention à appliquer lors des travaux : éliminer le risque, organiser, délimiter et faire respecter la zone de travail.

La mise en sécurité d'un circuit : mise hors tension, consignation, mise hors de portée, mise en place de protections collectives.

Équipements de travail utilisés (outils isolés, VAT, multimètres...) : risques et mise en œuvre.

Documents applicables lors des travaux : instructions de sécurité, attestation de consignation, attestation de première étape de consignation, autorisation de travail, avis de fin de travail...

Équipements de travail utilisés : identification (marquage normatif...), vérification et utilisation.

Instructions de sécurité pour essais.

Thèmes spécifiques aux interventions générales (BR)

Caractérisation des interventions générales, de leurs limites.

Les rôles du BR et du chargé d'exploitation électrique, les instructions et échanges d'informations.

Mesures de prévention à appliquer lors des interventions : éliminer le risque, organiser, délimiter et faire respecter la zone de travail.

La mise en sécurité d'un circuit : mise hors tension, consignation, mise hors de portée, mise en place de protections collectives.

Équipements de travail utilisés (outils isolés, VAT, multimètres...) : risques et mise en œuvre.

Documents applicables lors des interventions : instructions de sécurité, autorisation d'intervention, avis de fin d'intervention...

Équipements de travail utilisés : identification (marquage normatif...), vérification et utilisation

Accidents sur les ouvrages électriques

Conduite à tenir en cas d'accident d'origine électrique.

Dispositions à prendre en cas d'incendie d'origine électrique sur les ouvrages

PARTIE HTA

Connaissances générales HTA

Les différents ouvrages et installations en haute tension.

Les fonctions des matériels électriques HTA.

Les risques spécifiques à la haute tension (induction et couplage capacitif).

Les différents équipements et matériels de protection (verrouillage, inter verrouillage, équipement collectif et individuel) utilisation et vérification.

Thèmes spécifiques aux H1(V), H2(V), H2V essai, HC

Travaux d'ordre électrique en HTA hors tension.

La préparation des travaux, l'analyse des risques, les mesures de prévention.

Les différentes consignations et mises hors tension : d'un transformateur, d'une cellule, d'un poste...

Le respect des consignes du chargé d'exploitation, des instructions de sécurité et le rôle des différents acteurs.

La rédaction des documents (attestation de consignation ou de première étape de consignation, autorisation de travail, avis de fin de travail...)

SUIVI ET EVALUATION :

Questionnaire portant sur le tronc commun et les spécificités des habilitations.

Mise en situation pratique sur installation client ou maquette pédagogique, sur installation type (ou platine d'exercice HTA).

Délivrance d'une attestation de fin de formation avec avis. Un avis après formation permettant l'habilitation du salarié et un exemple de titre d'habilitation sont adressés à l'employeur.

PERIODICITE :

La périodicité du recyclage est déterminée par l'employeur. La périodicité recommandée est de 3 ans. Pour une pratique occasionnelle ou exceptionnelle, elle peut être ramenée à 2 ans.